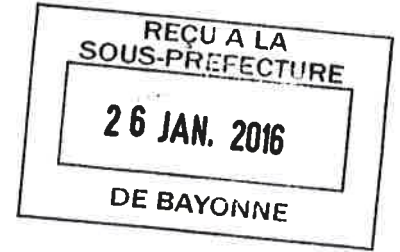




64200

20160010

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 21 janvier 2016

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq novembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 15 janvier 2016 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhaits et Vigier.

Absents excusés : Mmes et MM. Davril (procuration à M. Baudry), Dallet (procuration à Mme Gay) et Gony (procuration à M. Sorhaits).

Secrétaire de séance : M. Michel Lahorgue

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 16

N° 10 : Objet : Avance sur Subvention pour l'A.C.C.S

Le Maire rappelle que la commune verse tous les ans une subvention à l'Association Communale pour la Cantine Scolaire. (A.C.C.S.).

Le Président de l'association, a demandé le versement d'une avance sur celle-ci.

Le Maire propose au conseil d'accéder à cette demande et de l'autoriser à verser la somme de 15.000 € en avance sur la subvention 2016.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE le versement par anticipation de la subvention 2016 de 15.000 € à l'Association pour la Cantine Scolaire (A.C.C.S.).

PRECISE que les crédits seront prévus au budget 2016

Vote : 16

Pour : 19 (dont 3 procurations)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

P. Baudry



Approuvé le 11/2/2016